

Affaire suivie par :
Anne-Laure CONREUR
Tél. 02 32 12 55 00
Mél. 0763237f@ac-normandie.fr

Canteleu, le 25/05/2021

Monsieur le Proviseur

à

Lycée Georges Baptiste
CS 80119
41 Route de Duclair
76380 Canteleu

Mesdames et Messieurs les élèves et étudiants

Objet : Etablissement – Scolarité élèves et étudiants – Rentrée 2021-2022 – Inscriptions – Modalités –

Mesdames, Messieurs,

Ce courrier concerne uniquement les élèves s'inscrivant pour la première fois au lycée et qui ont reçu un avis d'affectation en liste principale de la part des services du Rectorat. Sont concernés les élèves et étudiants intégrant une :

- 1ère année de Certificat d'Aptitude Professionnel hôtellerie-restauration et boulangerie-pâtisserie (CAP)
- 2nde baccalauréat professionnel métiers de l'hôtellerie-restauration (2BPE)
- 2nde baccalauréat professionnel métiers de l'alimentation - boulangerie-pâtisserie (2BPA)
- 2nde baccalauréat sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration (2TECH)
- 1ère année BTS Management Hôtellerie-Restauration (1TSMHR)
- 1ère baccalauréat sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration (1TECH)
- 1ère baccalauréat professionnel métiers de l'hôtellerie-restauration (1BPE)
- 1ère baccalauréat professionnel métiers de l'alimentation - boulangerie-pâtisserie (1BPA)
- Mention Complémentaire Sommellerie (MCSom)
- Mention Complémentaire Pâtisserie (MCPS) et Cuisinier en dessert de restaurant (MCCDR)

L'intégration en première année de BTS et en Mention complémentaire est sujette à l'obtention du diplôme requis dont la justification sera demandée ultérieurement.

Les élèves et étudiants sont invités à consulter les documents suivants afin de compléter le dossier de réinscription sur le site du lycée :

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| - livret informations générales | - charte laïcité | - règlement intérieur |
| - planning de rentrée | - charte informatique | - règlement de l'internat |
| | | - règlement des ateliers |

Le dossier est à retirer et à compléter sur place, au lycée, du jeudi 1^{er} juillet 2021 au lundi 5 juillet 2021 au plus tard, auprès du pôle inscriptions situé dans les restaurants de l'établissement, de 8h30 à 17h30.

La présence d'un responsable légal est obligatoire.

Pour compléter le dossier sur place, il faut vous présenter avec les photocopies des documents suivants :

- copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport de l'élève
- copie de l'attestation de recensement ou de la JDC pour les élèves de plus de 16 ans
- un RIB du responsable financier
- une photo d'identité de l'élève pour la fiche infirmerie
- photocopie des vaccins du carnet de santé
- copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- copie du jugement de divorce concernant l'autorité parentale et la garde de l'élève

Vous voudrez bien prendre note des informations suivantes :

- la liste des livres et des fournitures seront accessibles sur le site du lycée à compter du 21 juin 2021
- les élèves et étudiants doivent se présenter en tenue officielle du lycée - jupe/pantalon, veste, chemise/chemisier et cravate - le jour de la rentrée
- la bagagerie sera accessible pour les internes dès 8h00 le jeudi 2 septembre 2021
- l'accueil et l'installation à l'internat se fera le jeudi 2 septembre 2021 à 16h00
- les élèves sont pris en charge les jeudi 2 et vendredi 3 septembre 2021 jusqu'à 16h30
- exceptionnellement il n'y a pas de cours assurés le lundi 6 septembre 2021
- les élèves internes peuvent revenir à l'internat le lundi 6 septembre 2021 pour 18h00 au plus tard sous réserve d'avoir signaler leur présence auprès des conseillers principaux d'éducation le vendredi 3 septembre 2021
- les emplois du temps sont applicables à compter du mardi 7 septembre 2021

Je vous souhaite d'ores et déjà une bonne rentrée.


Frédéric de Bellis
Le Proviseur
Proviseur


LYCÉE HÔTELIER GEORGES BAPTISTE
76000 CANTELEU